

## La mise en tourisme du patrimoine paysager de la Vallée des peintres entre Berry et Limousin : un levier de développement rural ?

*A Landscape Heritage Converted to Tourism in the Valley of the Painters  
Between the Berry and Limousin Regions: A Lever for Rural Development ?*

**Edwige Garnier et Frédéric Serre**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/paysage/560>  
DOI : 10.4000/paysage.560  
ISSN : 1969-6124

**Éditeur :**

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences  
appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure  
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de  
Lille, Agrocampus Angers

**Référence électronique**

Edwige Garnier et Frédéric Serre, « La mise en tourisme du patrimoine paysager de la Vallée des  
peintres entre Berry et Limousin : un levier de développement rural ? », *Projets de paysage* [En ligne],  
20 | 2019, mis en ligne le 18 juin 2019, consulté le 28 novembre 2019. URL : [http://  
journals.openedition.org/paysage/560](http://journals.openedition.org/paysage/560) ; DOI : 10.4000/paysage.560

---

Ce document a été généré automatiquement le 28 novembre 2019.

Projets de paysage

---

# La mise en tourisme du patrimoine paysager de la Vallée des peintres entre Berry et Limousin : un levier de développement rural ?

*A Landscape Heritage Converted to Tourism in the Valley of the Painters Between the Berry and Limousin Regions: A Lever for Rural Development ?*

**Edwige Garnier et Frédéric Serre**

---

- 1 La vallée de la Creuse constitue une composante majeure des paysages de l'eau du nord du Limousin. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, elle devient un sujet artistique, en inspirant notamment de nombreux peintres paysagistes, dont certains ont acquis une forte notoriété. À travers leur regard sensible et leurs œuvres, ces artistes ont écrit une page du paysagisme et de l'impressionnisme et jeté les premières pierres pour reconnaître l'intérêt paysager de la vallée. Si ce foisonnement artistique est ensuite oublié, à partir des années 1990, les travaux des historiens de l'art vont exhumer cette période phare de l'histoire culturelle locale, parallèlement à l'arrivée de jardiniers paysagistes venus s'établir au cœur de la vallée, à Crozant, dans le sillon de Gilles Clément.
- 2 Considérer les relations entre les sociétés et le paysage uniquement en termes sensibles et contemplatifs serait cependant réducteur (Luginbühl, 2012). Le paysage génère des demandes sociales multiples à l'échelle des territoires : il est à ce titre souvent étudié en tant que marqueur identitaire (Sautter, 1979 ; Di Méo, Sauvaitre, Soufflet, 2004), mais aussi en tant que ressource économique, réservoir de biodiversité, etc. Les relations entre paysages de l'eau, patrimoine et développement rural sont ici questionnées en suivant cette approche multidimensionnelle.
- 3 En effet, ces paysages artialisés de la Creuse, aujourd'hui reconnus comme une composante du patrimoine, représentent également un atout pour les acteurs locaux se mobilisant autour de la vallée pour créer un pôle culturel et touristique. Les actions de valorisation récemment entreprises donnent de premiers résultats encourageants,

notamment en termes de notoriété. La mise en tourisme de la vallée peut-elle alors apporter une réponse aux enjeux socioéconomiques d'un territoire rural, peu peuplé, mal identifié, à l'écart des grands pôles de développement ?

- 4 Sont ici interrogés l'intérêt paysager et artistique de la vallée et le processus de patrimonialisation, associés au projet Vallée des peintres entre Berry et Limousin (1<sup>re</sup> partie), les retombées socioéconomiques (2<sup>e</sup> partie) et la construction territoriale en découlant (3<sup>e</sup> partie). La réflexion s'appuie essentiellement sur la réalisation fin 2018 de dix entretiens auprès d'une douzaine d'acteurs privés et publics impliqués dans le projet, ainsi que sur l'analyse de données quantitatives propres au territoire d'étude.

## La vallée de la Creuse : un haut lieu du paysagisme et de l'impressionnisme

- 5 À partir de 1830, la vallée de la Creuse attire de nombreux artistes, en particulier des peintres paysagistes. Pourtant, les gorges de la Creuse restent de dimensions modestes et la campagne environnante banale. Le site est peu connu. Localisé aux confins du Berry et du Limousin, il est éloigné des grandes villes et de Paris. Comment expliquer alors le foisonnement artistique qui a perduré pendant plus d'un siècle dans la vallée de la Creuse ?

### Des paysages aux multiples facettes, sources d'inspiration pour les artistes

- 6 En aval de Guéret, la vallée de la Creuse traverse deux entités géologiques : le Massif central et le Bassin parisien. Dans les terrains géologiques cristallins du Massif central, la Creuse dessine une série de méandres et s'écoule avec ses affluents, comme la Sédelle ou la Petite Creuse, au fond de gorges qui s'encaissent de 70 à 80 mètres au milieu des interfluves, tandis que, plus au nord, dans les terrains sédimentaires du Bassin parisien, la vallée s'élargit à l'approche d'Argenton-sur-Creuse. La diversité des paysages s'explique non seulement par la géologie, mais aussi, à une échelle plus fine, par la mise en valeur de la rivière et des terroirs environnants par les sociétés traditionnelles.
- 7 Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la Creuse est encore une rivière à l'aspect sauvage, aux eaux tumultueuses quand le courant se fraie un chemin entre les blocs qui en encombrant le lit. De par son caractère mouvant, ses couleurs, les bruissements incessants de l'écoulement des eaux, la rivière représente une composante majeure des paysages de la vallée, retenant l'attention des artistes et des voyageurs, comme George Sand (1866, p. 4-5). La Creuse est dominée par des versants parfois accidentés de véritables barres rocheuses (rochers de la Fileuse, etc.). La présence humaine reste discrète, marquée par les ponts, moulins, ruines du château de Crozant, etc. Sur les plateaux environnants, les campagnes présentent un caractère authentique, loin des transformations paysagères accélérées liées à la révolution industrielle : villages aux habitations traditionnelles entourés de chemins creux, de vergers, de terres agricoles, de haies, de landes, d'éléments vernaculaires. Ces différents éléments, nature sauvage *versus* nature domestiquée, seront autant de sources d'inspiration pour les artistes.
- 8 La place centrale de la rivière dans les œuvres des artistes qui ont fréquenté la vallée n'est pas surprenante tant l'eau nourrit notre imaginaire, nos émotions et tant elle est

chargée de symboles multiples (Bachelard, 2014 ; Bethemont *et al.*, 2007 ; Dupuis-Tate et Fischesser, 2003). Les impressionnistes se sont beaucoup inspirés des variations incessantes des jeux de lumière. Mais le cours d'eau est indissociable de son environnement, qui participe pleinement à l'attrait du site associé à la variété des ambiances paysagères. D'abord, le relief escarpé offre une diversité de points de vue pour les observateurs (Dupuis-Tate, Fischesser, 2003). La variété des ambiances dépend ensuite des multiples combinaisons entre les composantes topographique, minérale, végétale, hydrologique et atmosphérique, entre les composantes mouvantes des eaux de la Creuse et celles figées des berges et des versants. Elle s'explique enfin et surtout par les jeux de lumières et de couleurs, qui varient au quotidien comme au fil des saisons (tons mauves des bruyères en automne par exemple). Claude Monet s'en est inspiré pour peindre une série de dix tableaux représentant les variations d'ambiances et de lumières sur le site de la confluence entre la Creuse et la Petite Creuse (Rameix, 2012).

- 9 La vallée de la Creuse devient ainsi un haut lieu de l'histoire de l'art et de l'impressionnisme en France (Rameix, 1991 et 2012), surtout dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La possibilité de peindre *in situ* grâce à l'apparition des peintures à l'huile en tube, comme la construction en 1858 de la ligne de chemin de fer reliant Paris à Limoges vont parallèlement faciliter l'accès à la vallée. Armand Guillaumin, Claude Monet, Paul Madeline, etc., trouvent sur place des sujets simples, mais susceptibles d'être transcendés grâce aux couleurs vives et aux jeux de lumières sur la rivière (figure 1). Outre l'intérêt des sites, la vallée de la Creuse attire désormais grâce à sa notoriété, véhiculée en particulier par Maurice Rollinat ou George Sand.

Figure 1. Armand Guillaumin, Les Ruines de Crozant, huile sur toile



Collection du musée de Guéret. © C.-O. Darré.

- 10 Les œuvres offrent un témoignage sur les paysages et sur la vie dans les campagnes, avant leur modernisation au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Ce double héritage, artistique et paysager, est aujourd'hui considéré comme une composante du patrimoine. Toutefois, après 1930, la fréquentation de la vallée décroît en même temps que l'engouement artistique pour la peinture paysagiste. Les paysages se transforment et perdent leur intérêt pittoresque du fait de l'exode rural et du déclin des activités agricoles. La construction du barrage d'Éguzon noie également une partie du fond de la vallée lors de la mise en eau en 1926. De nombreux motifs ayant attiré les peintres disparaissent et le foisonnement artistique qui s'est développé entre 1830 et 1930 tombe peu à peu dans l'oubli.

### **La naissance du patrimoine paysager et artistique : de la protection à la valorisation**

- 11 La patrimonialisation des paysages est un processus long et complexe. Il fait intervenir des experts, souvent des artistes et des scientifiques, qui reconnaissent l'intérêt esthétique ou écologique des paysages ; l'État qui identifie et protège ce patrimoine, en s'appuyant sur un panel assez large de dispositifs réglementaires ; les acteurs locaux qui le valorisent ; les habitants qui se l'approprient comme marqueur identitaire (Garnier et Serre, 2015). C'est le cas par exemple de la forêt de Fontainebleau, considérée comme le lieu de naissance du patrimoine paysager en France (Notter et Polton, 2007).
- 12 Pour la vallée de la Creuse, la redécouverte du passé artistique peut être considérée comme le point de départ du processus de patrimonialisation. Les travaux des historiens de l'art, dont ceux de Christophe Rameix et particulièrement son premier ouvrage (1991), sont capitaux. Les artistes concernés et les œuvres réalisées dans la vallée sont identifiés. L'ouvrage rend ainsi hommage à la richesse artistique de cette période. La vallée de la Creuse suscite alors l'intérêt de l'État, qui, en 1995, décide de protéger le site de Crozant à travers une procédure de classement permettant la préservation de ce patrimoine naturel français (Diren du Limousin, 2002). Plus tard, le patrimoine écologique associé aux paysages de la vallée sera à son tour protégé. Entre 2004 et 2008, l'État français et l'Union européenne définissent ainsi trois zones Natura 2000 entre Anzême et Saint-Gaultier, assurant le maintien d'espèces remarquables et menacées et la préservation ou la restauration de certains habitats en régression. Ces actions participent de fait à la conservation de secteurs paysagers présents aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.
- 13 Parallèlement à la mise en place de ces dispositifs de protection et de gestion, les acteurs publics locaux identifient ce patrimoine comme une ressource à valoriser pour le développement touristique de la vallée. Jusqu'à dans les années 2000, les initiatives restent isolées. Mais à partir de 2010, le conseil départemental de la Creuse (CD 23), en partenariat avec le conseil départemental de l'Indre (CD 36), et les régions Centre et Limousin s'engagent sur un projet commun, afin d'assurer une coordination entre les initiatives qui ont émergé et les projets à venir : « Sur la base d'un patrimoine commun, la pertinence d'une coopération interrégionale pour la mise en œuvre d'un projet global de structuration économique, touristique et culturelle visant au développement de l'attractivité du territoire est reconnue » (charte de coopération liant depuis 2010 les deux régions et les deux départements autour du projet Vallée des peintres, CD 23,

2014). Au regard des enjeux en matière de développement touristique (*cf. infra*) et suite à une négociation entre les partenaires, le CD 23 décide de créer en son sein un service dédié au projet, la mission Vallée des Peintres, regroupant les acteurs de la vallée, en Creuse et en Indre. Ses objectifs sont de coordonner les actions conduites en interne dans la vallée, de créer et renforcer les liens avec les prestataires, comme les musées accueillant certaines œuvres des artistes concernés, ou bien avec d'autres territoires marqués par le passage des impressionnistes, en incluant les universités.

- 14 Mais les paysages du XIX<sup>e</sup> siècle ont sensiblement évolué. Ils se sont banalisés et artificialisés : domestication de la rivière avec la construction des barrages, modernisation des pratiques agricoles sur les plateaux, construction de pavillons standardisés dans les bourgs, etc. Surtout, sur les versants, les forêts ont remplacé les landes : les camaïeux de vert supplantent désormais le mauve des bruyères. Si l'évolution des paysages est maîtrisée dans le site classé de Crozant, celui-ci occupe seulement 370 ha. L'évolution accélérée se poursuit donc aujourd'hui sur la plus grande partie de la vallée en fonction des usages agricoles, forestiers, résidentiels, récréatifs, etc. Ainsi se pose la question des limites de la valorisation de paysages aujourd'hui en grande partie disparus.
- 15 Selon la directrice du musée d'Éguzon-Chantôme (entretien n° 1), de nombreux habitants et visiteurs sont en quête des paysages du passé : « Pour beaucoup de personnes, d'acteurs, d'habitants de la vallée, il y a une certaine nostalgie des lieux ou des paysages, parce que pour eux les paysages de la vallée sont souvent associés à un tableau de Guillaumin, à des bruyères, à des choses qui n'existent plus réellement ». Pour Jean-Michel Bienvenu, natif du territoire (entretien n° 2) : « Moi qui allais, quand j'étais gamin, sur le château de Crozant, le paysage était nettement plus ouvert. En 50 ans, le milieu s'est terriblement fermé. C'était que des landes à bruyère partout. Il n'y avait pas beaucoup d'arbres. [...] Pour l'œil du gamin que j'étais, ça m'attriste, je suis un peu nostalgique. » C'est pourquoi les actions de valorisation menées jusque-là s'orientent prioritairement vers la découverte des paysages du passé, non seulement grâce aux œuvres des impressionnistes, mais aussi aux permanences paysagères, comme à Crozant, avec la forteresse, le relief, la confluence entre la Creuse et la Sédelle, les méandres (figure 2). La cristallisation des ruines et la réouverture des paysages réalisées dans le cadre de Natura 2000 rendent ce site d'autant plus emblématique.

Figure 2. Le site emblématique de Crozant



Source : Creuse Tourisme.

- 16 Cependant, les paysages du présent peuvent également constituer une source d'inspiration pour des artistes contemporains, qui invitent alors les acteurs, les habitants et les visiteurs à changer leur regard sur des sites sacralisés (Brun, 2015). C'est le cas par exemple de Nils Udo et Katarina Axelsson, en résidence d'artistes à Saint-Benoît-du-Sault et à Éguzon : « Katarina s'est dit "je ne veux pas aller repeindre tout ce qui a déjà été peint". Donc elle s'est promenée, elle s'est approprié la vallée et elle en a sorti des toiles complètement différentes de ce qu'on avait pu voir jusqu'à présent. Elle a mis en avant le côté végétal. Tout est très vert [...]. À la fin, elle nous a dit : "entre la vallée que j'ai vue avant et celle-ci, moi je préfère celle-ci, je préfère les arbres" [...]. Quand on voit son travail, on se dit mais oui, c'est ça. Et on a tendance à ne pas le voir parce qu'on est toujours à la recherche de quelque chose qui n'existe plus. » (Entretien n° 1.)
- 17 En définitive, le patrimoine de la Vallée des peintres correspond pour certains acteurs et habitants, dans une approche conventionnelle et un peu nostalgique, aux paysages du passé, sublimés par les artistes du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour d'autres, le patrimoine comme le paysage sont évolutifs. L'art contemporain peut dans ce cadre offrir un regard neuf sur des sites paysagers pourtant très connus. Dans tous les cas, les paysages de la vallée génèrent depuis un siècle et demi une activité culturelle intense, aujourd'hui mise en tourisme.

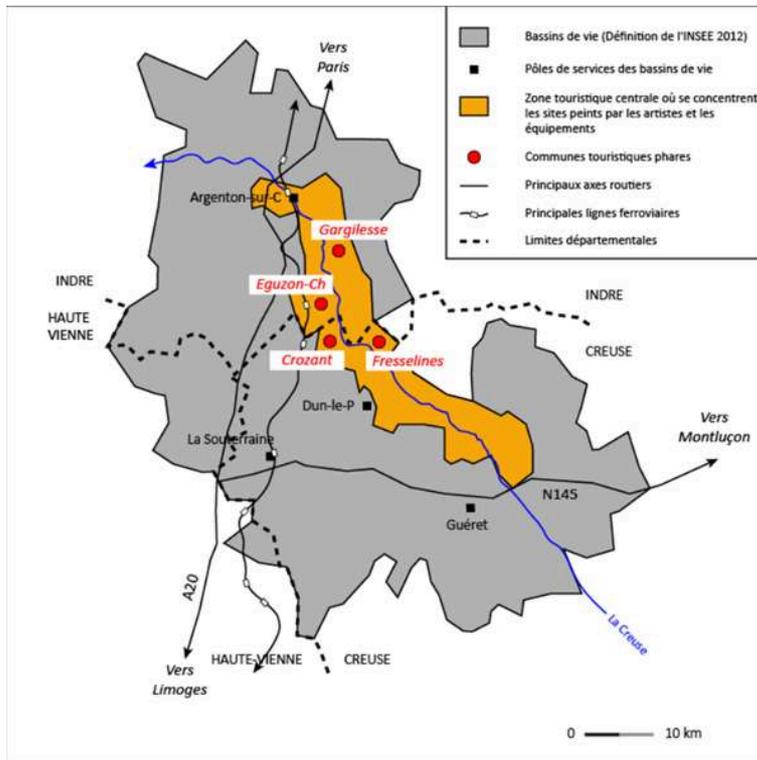
## Un projet vecteur de développement rural ?

- 18 Si les campagnes françaises ont subi un déclin sévère depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, un certain renouveau est observé à partir des années 1960-1970, notamment grâce à la

valorisation des richesses environnementales et patrimoniales locales. Ces ressources constituent un levier pour le développement des territoires car elles peuvent attirer des touristes ou de nouveaux habitants en quête de verdure, de calme, d'authenticité ou de découvertes en dehors des sentiers battus (Cognard, 2010 ; Datar, 2003 ; Davezies, 2008 ; Di Méo, 2007 ; Kayser, 1990 ; Jean et Périgord, 2009). Le projet de mise en tourisme de la Vallée des peintres s'inscrit dans cette logique de renouveau de l'espace rural, et permet d'interroger, à partir d'une étude de cas, les réussites et les limites d'un mode de développement qui s'appuie sur la valorisation des ressources patrimoniales.

- 19 L'espace étudié se caractérise par de faibles densités de population (29 hab./km<sup>2</sup>), avec de nombreux retraités (39,3 %), par un maillage urbain assez lâche composé de trois petites villes, ainsi qu'une part importante d'emplois agricoles (7,8 %)<sup>1</sup>. La situation actuelle résulte de dynamiques socioéconomiques banales dans les espaces ruraux : crises démographique et des emplois traditionnels depuis un siècle et demi, accompagnées d'une recomposition spatiale et d'une concentration des emplois, des équipements et des populations dans les pôles de Guéret, La Souterraine, Dun-le-Palestel ou Argenton-sur-Creuse. Dans ce contexte, la valorisation des ressources locales, en l'occurrence la mise en tourisme de la vallée de la Creuse, est considérée comme une opportunité par les acteurs locaux pour renverser la tendance au déclin. L'analyse des données statistiques et les entretiens permettent de préciser les retombées du projet.
- 20 Pour l'analyse statistique, deux échelles de travail ont été choisies (figure 3). D'une part, le cœur de la vallée retenu par le CD 23 correspond à la zone où s'est concentré l'essentiel de l'activité artistique (entretiens n° 3 et n° 4). Il est composé des 22 communes traversées par la Creuse, entre Argenton au nord et Glénic au sud. D'autre part, une zone élargie a également été retenue, correspondant au territoire de vie des habitants de la vallée. Elle est composée des 146 communes des quatre bassins de vie englobant le cœur de la vallée : Guéret, La Souterraine, Dun-le-Palestel et Argenton. Les bassins de vie sont constitués d'un pôle de services accueillant plus de la moitié des équipements de la gamme intermédiaire (supermarché, collège, magasin de vêtements, etc.) et d'une zone d'influence qui regroupe les communes non équipées les plus proches géographiquement (définition de l'Insee, 2012). La comparaison des données à l'échelle des bassins de vie et de la zone de cœur permet d'évaluer les dynamiques socioéconomiques propres à la Vallée des peintres entre Berry et Limousin.

Figure 3. La zone touristique de la Vallée des peintres entre Berry et Limousin



Réalisation : Frédéric Serre, 2019.

## Des retombées socioéconomiques timides ?

- 21 Dans la vallée de la Creuse, avant la mise en place du projet Vallée des peintres entre Berry et Limousin, l'offre touristique culturelle s'articule autour des sites de la forteresse de Crozant, de la maison de George Sand à Gargilesse et du musée d'Éguzon. L'offre de loisirs de pleine nature est quant à elle organisée autour de la Creuse : activités de baignade, nautiques, etc., proposées à partir des bases de loisirs réparties au fil de l'eau (entretiens n° 5 et n° 6). Depuis les années 2010, l'offre touristique et culturelle s'étoffe grâce aux actions conduites dans la vallée. Le centre d'interprétation de l'hôtel Lépinat à Crozant, qui a ouvert en 2014, enregistre une fréquentation annuelle proche de 5 000 visiteurs. Les expositions temporaires sur l'histoire de la Vallée des peintres, organisées en 2013 et 2016, ont réuni respectivement 25 000 et 13 000 visiteurs (entretien n° 7). Avec la réouverture de l'espace Monet-Rollinat à Fresselines en 2018, les acteurs rencontrés considèrent que l'offre proposée au public en termes d'équipements culturels est désormais suffisante (entretiens n° 4 et n° 8). Enfin, comme l'indique le maire de Crozant (entretien n° 9), beaucoup de visiteurs viennent simplement se promener pour la beauté des paysages : « Ce qui attire, c'est l'eau, les paysages, le calme, la verdure, la nature, le repos. »
- 22 Le caractère touristique de la vallée s'exprime également à travers une offre d'hébergements fournie et diversifiée pour répondre aux attentes des publics très hétéroclites qui la fréquentent (familles, randonneurs ou passionnés d'histoire de l'art, venant parfois de région parisienne ou de Normandie, entre autres). En effet, si le cœur de la Vallée des peintres représente seulement 15 % des communes des quatre bassins

de vie étudiés, il concentre 22 % des résidences secondaires, 28 % des hôtels, 30 % des gîtes et 41 % des campings (Insee, 2017, et sites Internet des agences départementales du tourisme de la Creuse, de l'Indre et de la Haute-Vienne pour les gîtes, 2018). Le manque identifié par les différents acteurs rencontrés concerne l'hébergement de groupe dans une gamme plus luxueuse par rapport à l'existant. Les solutions proposées dans les villes alentour sont trop éloignées du cœur de la vallée et seul Éguzon peut aujourd'hui accueillir des groupes importants (entretiens n° 6 et n° 10).

- 23 L'essor du tourisme culturel doit *a priori* impacter favorablement la dynamique socioéconomique dans la Vallée des peintres. Mais l'analyse des données statistiques fournit des résultats nuancés. Certes, d'un point de vue global, la zone centrale de la Vallée des peintres enregistre une hausse du nombre d'emplois entre 1999 et 2014 : l'augmentation moyenne est de 0,24 % par an contre 0,15 % par an dans les quatre bassins de vie. La tendance est identique pour l'évolution de la population : les effectifs sont en légère baisse dans les quatre bassins de vie entre 1999 et 2014 (- 0,01 % par an) et en légère hausse dans la Vallée des peintres (+ 0,04 % par an). Ces premiers résultats tendraient à montrer que l'offre touristique diffuse autour des loisirs de pleine nature et des paysages de l'eau participe au développement socioéconomique du cœur du territoire Vallée des peintres, en échappant pour partie à la logique de concentration observée à l'échelle des quatre bassins de vie autour des pôles de services. Mais dans le détail, les emplois diminuent de 2,3 % par an et la population de 1,2 % par an dans les trois communes phares de Crozant, Fresselines et Gargillesse. De plus, l'apport des populations touristiques semble insuffisant pour maintenir les équipements de proximité, à l'image de la fermeture récente d'une boulangerie à Crozant.

### **L'étendue du territoire : un frein à la lisibilité et à la structuration de l'offre touristique ?**

- 24 L'étendue et la localisation géographiques de la vallée expliquent le nombre élevé d'institutions impliquées dans le projet et les difficultés inhérentes au maillage administratif (*cf. infra*). Selon la chef de projet de la mission Vallée des peintres, « chacun a l'habitude de travailler sur son périmètre de compétences et c'est compliqué d'en sortir » (entretien n° 3). Pour le maire de Crozant, « beaucoup de maires ont tendance à défendre leur commune » (entretien n° 9). Il est donc essentiel de coordonner les actions conduites dans la vallée. Pour l'adjoint au maire d'Éguzon, « on n'a pas d'autres choix dans le rural que de mettre en place un travail collaboratif » (entretien n° 5). L'instabilité institutionnelle complique aussi la mise en place d'un projet partagé et fédérateur à l'échelle de la vallée (entretiens n° 3, 4 et 6). À ce titre, l'insertion de l'ancienne communauté de communes de Dun-le-Palestel dans une communauté de communes élargie remet en cause des collaborations passées (*cf. infra*). D'une manière plus concrète, un agent de l'office de tourisme d'Éguzon-Val de Creuse (entretien n° 6) explique la nécessité de convaincre les nouveaux élus de construire une carte touristique cohérente, élargie aux communes voisines du périmètre de la seule communauté de communes d'Éguzon-Argenton. Dans ce contexte, la mission Vallée des peintres axe prioritairement son travail sur une démarche de concertation entre les acteurs.
- 25 De plus, les sites touristiques, l'hébergement et les points d'information sont très dispersés. Cette situation, banale en espace rural, requiert une mobilisation des acteurs

du tourisme sur des actions structurantes et sur des efforts de lisibilité d'ensemble de la vallée, par exemple à travers la marque « Vallée des peintres entre Berry et Limousin », déposée en 2014, ou son logo, créé et validé en 2018. La mobilité des visiteurs et la qualité de la signalétique constituent également des questions centrales. À l'échelle de la seule commune d'Éguzon, le centre-bourg, regroupant certains services d'hébergement et de restauration, l'office du tourisme, le musée, etc., se situe à près de trois kilomètres de la gare SNCF et le lac à quatre kilomètres (entretien n° 6).

- 26 Le maintien des services et des commerces ou la mise en place de solutions alternatives, comme des points multiservices, représentent également un enjeu majeur. Ces équipements impactent les emplois et les revenus associés à l'économie présente sur le territoire, ainsi que la qualité d'accueil des touristes. En effet, pour de nombreux acteurs rencontrés (entretiens n°s 3, 7 et 8), l'agrément des séjours doit être amélioré : il conditionne la qualité perçue de la destination touristique au même titre que les sites de visite (envie de revenir, promotion via le bouche-à-oreille ou les réseaux sociaux). La qualité d'accueil relève non seulement des facilités d'accès aux commerces et services (proximité géographique, plages d'ouverture), mais aussi de l'environnement des sites et de l'aménagement des bourgs, pas encore suffisamment dimensionnés par rapport à la fréquentation croissante. Des améliorations sont possibles en matière d'accès, de stationnement ou de lutte contre les pollutions visuelles liées aux déchets solides en pleine saison touristique. Ainsi, selon le directeur des sites touristiques de la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse (MVOC) : « Le problème, c'est qu'aujourd'hui les gens viennent par rapport à des supports, des images qui sont splendides, mais on n'est pas pro derrière [...]. Là par exemple, on vient de passer les vacances de la Toussaint avec les quatre restaurants de Crozant fermés. [...] Pour aller, ne serait-ce que boire un café, il faut aller à Saint-Sébastien, c'est faire 20 kilomètres aller-retour. [...] Pas cool ça en termes de retour d'image » (entretien n° 7).
- 27 Au final, la consolidation du projet et des retombées sur le territoire passe sans doute par une meilleure lisibilité et structuration de l'offre Vallée des peintres pour les visiteurs, ainsi que par une collaboration plus étroite entre les acteurs politiques et touristiques de la vallée, posant la question de l'organisation territoriale de la vallée.

## Un projet s'appuyant sur une construction identitaire et territoriale ?

- 28 Plusieurs difficultés apparaissent en termes de construction territoriale : définition délicate du territoire d'action, multiplicité des partenaires, notamment des collectivités, aux contours changeants, ou appropriation inégale du projet par la population locale.

### Une destination touristique en construction

- 29 Tout d'abord, la Vallée des peintres n'est pas une entité aux contours clairement définis. Chaque acteur témoigne d'une approche un peu différente, avec parfois un emboîtement d'échelles ou une logique de réseau. Il peut s'agir d'une volonté de ne pas imposer un périmètre « par le haut » et de laisser le projet mûrir. Cela ne facilite cependant pas une compréhension claire du projet par tous les acteurs locaux.

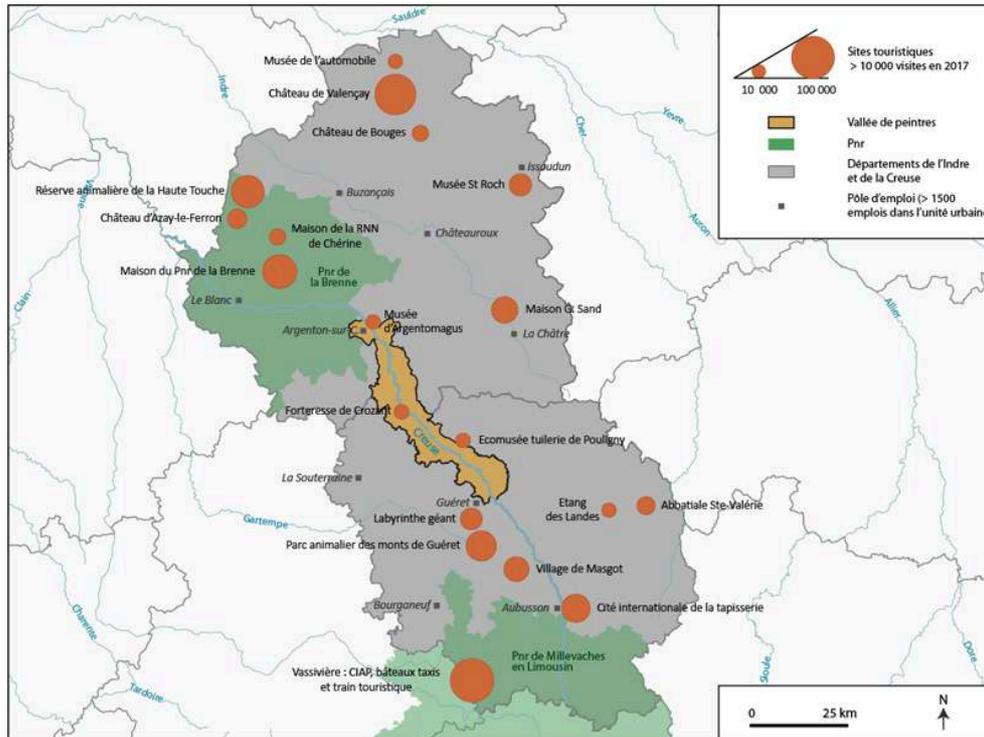
- 30 Pour la plupart des personnes rencontrées, la Vallée des peintres se situe dans les communes traversées par la Creuse, de Glénic à Argenton, en passant par Crozant, Gargillesse et Fresselines, là où s'est concentrée l'activité artistique. Cependant, pour le CD 23 (entretiens n<sup>os</sup> 3 et 4), ce premier périmètre correspond à une zone centrale, un cœur de vallée, autour de laquelle se dessine un deuxième périmètre de rayonnement, incluant les communes à partir desquelles l'histoire a démarré (Saint-Benoit-du-Sault et Saint-Junien) et les villes où l'histoire se prolonge aujourd'hui avec la mise en place des musées. Un troisième périmètre est mentionné, permettant la connexion avec des sites impressionnistes français et européens à travers le projet de routes des impressionnistes en Europe. Ce découpage sème le trouble chez certains élus ou techniciens qui comprennent mal ce périmètre élargi : « C'est peut-être des fois un peu trop élargi. C'est un peu le souci. On sent qu'il y a un potentiel et tout le monde veut venir... Et après ce n'est pas toujours cohérent tout le temps. [... Au final,] quand on dit "Vallée des peintres", ça reste flou. Déjà pour nous, alors qu'on est techniciennes et qu'on travaille pour le Pays d'art et d'histoire (PAH), alors j'imagine que pour le grand public et les touristes... » (entretien n° 8).
- 31 Par ailleurs, le recoupement de la zone centrale et des différents bassins de vie peut poser question. Les emplois et les équipements sont prioritairement concentrés sur les pôles de services locaux et non au cœur de la Vallée des peintres. Si, pour les habitants, le territoire vécu fait sens au sein des quatre bassins de vie, le manque d'équipements dans la zone centrale représente un frein au développement du tourisme et ne permet pas de répondre de manière satisfaisante aux attentes des visiteurs. Seul Éguzon aujourd'hui, en cœur de vallée, peut pallier ce manque grâce à un réseau d'équipements solide. La viabilité de cette offre touristique est donc interrogée, de même que la position adoptée par les acteurs locaux face à ces enjeux.

## Un maillage administratif et des jeux d'acteurs complexes

- 32 La vallée de la Creuse est historiquement découpée en deux parties : le Berry (Boischaud) d'un côté et le Limousin (Marche) de l'autre. Cette séparation perdue aujourd'hui au cœur du projet Vallée des peintres, la zone centrale étant scindée en deux départements, deux régions (Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine) et trois communautés de communes, bien que deux soient majoritairement concernées en termes de superficie. Les acteurs de ces territoires, notamment les élus, ne témoignent pas tous de la même implication dans le projet, et les réalités administratives ne facilitent pas toujours les coopérations.
- 33 À l'échelle départementale tout d'abord, le CD 23 est fortement impliqué dans le projet, en témoigne la création de la mission Vallée des peintres et le portage du poste de chef de projet en son sein. Pour la Creuse, malgré le changement de majorité, l'ambition reste de faire de la Vallée des peintres une deuxième porte d'entrée touristique, à côté de la cité internationale de la tapisserie d'Aubusson. L'ancienne région Limousin soutenait ce projet. La fusion de l'ex-région Limousin au sein de la Nouvelle-Aquitaine interroge encore quant à l'évolution de la position adoptée par l'échelon régional. Pour le CD 36, l'intérêt est moindre car le département dispose d'autres atouts touristiques à faire valoir (PNR de la Brenne, château de Valençay, maison de George Sand, etc.) et cette Vallée des peintres paraît excentrée et d'une emprise limitée (entretiens n<sup>os</sup> 1 et 5 et figure 4). Le risque est notamment que les actions soient essentiellement centrées

côté creusois, mettant ainsi à mal les partenariats existants et le projet dans son ensemble. Il ne faut pas oublier que l'une des plus belles vues sur la vallée et la forteresse de Crozant se situe côté Indre, ainsi que les hébergements de groupe, une partie des sentiers de randonnée ou encore un pôle touristique important, axé sur des activités balnéaires (lac d'Éguzon), attirant une clientèle familiale dans la vallée.

Figure 4. La Vallée des peintres dans la trame touristique de la Creuse et



Sources : Tourisme Creuse-Agence départementale et de réservation touristique & comité régional du tourisme Centre-Val de Loire. Enquêtes 2017. Réalisation : Frédéric Serre et Fabien Cerbelaud (université de Limoges), 2019.

- 34 À l'échelle des intercommunalités, les implications ne sont pas non plus similaires. L'ancienne communauté de communes de Dun-le-Palestel conduisait une politique volontariste par rapport au projet Vallée des peintres. L'office de tourisme avait pris le nom Vallée des peintres, communiquant ainsi clairement sur cette destination touristique et développant des partenariats en ce sens (entretien n° 10). La situation a toutefois évolué depuis la loi NOTRe et la constitution de la nouvelle communauté de communes MVOC, regroupant trois anciennes collectivités. La Vallée des peintres n'apparaît plus comme un produit d'appel au regard des choix politiques actuels (entretiens n° 4 et 10). Les offices de tourisme ne font plus apparaître la Vallée des peintres dans leur intitulé et affichent une vocation touristique beaucoup plus orientée vers les sports de nature (entretien n° 7). Le renouvellement des élus a également participé à rebattre les cartes par rapport à l'appropriation de la mission. La nouvelle communauté de communes a pris parti pour participer au montage d'un projet de PAH avec deux autres communautés de communes, sur un territoire de 81 communes (cf. *infra*). Si ce projet contient le territoire de l'actuelle Vallée des peintres, celui-ci n'est qu'un élément de l'ensemble. Selon les trois chargées de mission qui travaillent sur le futur PAH (entretien n° 8), certains élus ont le sentiment que beaucoup a été fait pour

la vallée et qu'il s'agit également de s'intéresser aux autres communes du territoire, disposant elles aussi de ressources environnementales ou patrimoniales à valoriser. Côté Indre, les projets portés par les intercommunalités paraissent davantage en cohérence avec la mission Vallée des peintres. Depuis 2017, les communautés de communes d'Éguzon et du Pays d'Argenton ont fusionné pour constituer la communauté de communes d'Éguzon-Argenton-vallée de la Creuse. Cette nouvelle entité se structure donc autour de la vallée, entre Éguzon et Saint-Gaultier, lui apportant une certaine cohérence : « c'est la vallée qui nous réunit tous » (entretien n° 6). La mission Vallée des peintres est ici en adéquation avec le projet, les différents acteurs rencontrés côté Indre témoignant tous de leur intérêt pour ce travail collaboratif.

- 35 Les jeux d'acteurs apparaissent donc complexes par rapport au projet Vallée des peintres. L'évolution récente des collectivités comme des mandats électoraux le réinterroge. D'ailleurs, cette instabilité des élus questionne l'appropriation de la Vallée des peintres par les habitants du territoire eux-mêmes.

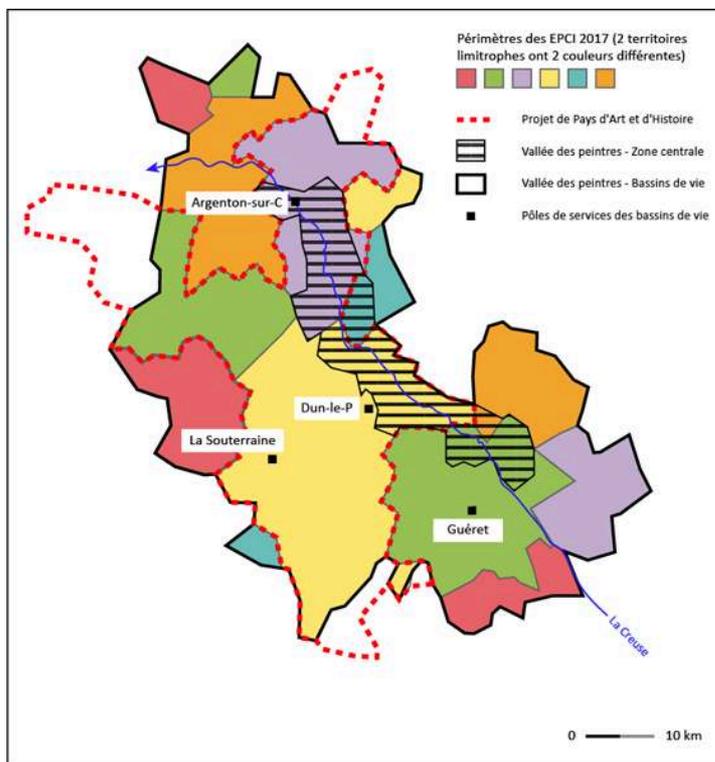
### Une appropriation timide de la part des habitants ?

- 36 Indéniablement, des mobilisations collectives à l'initiative des habitants se structurent autour de l'histoire artistique de la vallée et de sa mise en valeur, en particulier dans le cadre associatif. C'est le cas, par exemple, de l'association qui gère l'office du tourisme d'Éguzon, fédérant également des habitants des communes voisines de Crozant et Fresselines. Ses actions témoignent des habitudes de travail collaboratif, avant même la mise en place de la mission Vallée des peintres, à l'image de la création du sentier de grande randonnée de pays du Val de Creuse (entretien n° 6). Des efforts à destination des habitants sont également mis en œuvre par les institutions, comme dans la commune d'Éguzon où s'exprime une volonté forte d'accueillir les habitants du territoire au musée pour les sensibiliser à l'art et aux paysages, notamment les scolaires ou les personnes handicapées des centres d'accueil voisins : « Le musée, c'est un lieu de vie à Éguzon, c'est un lieu de rencontre, un lieu d'échanges » (entretien n° 1). Au final, la population locale commence à s'imprégner du projet et à parler de son territoire en utilisant le nom Vallée des peintres (entretien n° 10) : par exemple, il est de plus en plus courant de voir des annonces immobilières de vente de maisons individuelles « localisées dans la Vallée des peintres ».
- 37 Cependant, une autre partie de la population semble plus distante par rapport au patrimoine culturel et à sa mise en tourisme. À Crozant par exemple, le maire (entretien n° 9) déplore que les agriculteurs se sentent peu concernés par le tourisme, alors que des liens pourraient être développés via la restauration et l'hébergement, avec une mise en valeur des productions locales, de la vente directe. Cet exemple témoigne d'une délicate mise en tourisme du territoire, avec des habitants qui sont parfois jugés réfractaires, voire hostiles, aux touristes (entretiens n°s 4 et 8). Certains acteurs interrogés suggèrent que les habitants du territoire sont des personnes qui recherchent ici le calme, la tranquillité. Un développement touristique s'inscrirait à l'encontre de ce choix de vie. Les chargées de mission pour le projet de PAH mentionnent également que les habitants ne sont pas nécessairement conscients de leur patrimoine et ne comprennent donc pas pourquoi le valoriser. La création du PAH permettrait alors d'entreprendre tout un travail de sensibilisation.

## La Vallée des peintres reste mal identifiée dans les dynamiques territoriales en cours

38 L'ensemble de ces éléments démontre une construction identitaire et territoriale encore bien fragile. Depuis le travail de Christophe Rameix et la création de l'espace Monet-Rollinat à Fresselines en 1998, le projet se structure lentement. Le comité de pilotage et le comité stratégique de la Vallée des peintres ont aujourd'hui un rôle consultatif, offrant un véritable espace de réflexion et de concertation. Mais la portée opérationnelle reste limitée car elle dépend des décisions des acteurs qui gèrent les équipements touristiques, les aménagements de bourgs, etc. Ce fonctionnement garantit une réelle liberté à chaque partenaire. Cependant, ces acteurs ne souhaitent pas tous s'engager et se regrouper dans un cadre institutionnel trop contraignant (entretien n° 3). D'ailleurs, les nouveaux découpages des communautés de communes, surtout côté Creuse, se sont faits indépendamment de la vallée (figure 5). Cette mise à distance peut même être accentuée avec le projet de PAH porté par les intercommunalités du territoire.

Figure 5. La Vallée des peintres et les nouveaux découpages territoriaux



Réalisation : Frédéric Serre, 2019.

39 Au départ, selon les chargées de mission suivant le projet de PAH, ce dernier avait été proposé par la Drac au CD 23 pour le centrer sur la Vallée des peintres. Mais, depuis, la réflexion s'est élargie et ce sont aujourd'hui les trois communautés de communes de MVOC, d'Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse et de Marche occitane-Val d'Anglin qui portent le projet. Celui-ci a pour objectif de dépasser le cadre spatial et thématique de la Vallée des peintres en intégrant les petites communes et leur patrimoine dans un

projet culturel global. Si l'ambition est plutôt de jouer la carte de la complémentarité avec la Vallée des peintres, on peut s'interroger sur la stratégie de saupoudrage ainsi privilégiée : un PAH centré sur la Vallée des peintres n'aurait-il pas plus de sens pour faciliter la construction d'un projet structurant, générateur d'une image positive pour le territoire et plus facilement identifiable pour les habitants et les visiteurs ? D'ailleurs, l'élargissement thématique pose la question de la lisibilité : quels éléments vont permettre à ce PAH d'être distingué des autres ? (entretien n° 4).

- 40 Une autre piste est toutefois suggérée par Jean-Paul Thibaudeau, adjoint au maire d'Éguzon (entretien n° 5), s'appuyant sur une double dynamique. D'un côté, des élus éloignés géographiquement et se sentant un peu exclus du projet Vallée des peintres se retrouveraient dans le projet de PAH. D'un autre côté, la Vallée des peintres commence à avoir une certaine notoriété. Une vision assez claire du territoire a émergé, avec la définition d'une carte construite à différentes échelles, sur une base scientifique, grâce aux travaux des historiens de l'art. À partir de ce socle, la définition d'un *cluster* centré sur la Vallée des peintres permettrait d'amener les différents acteurs à s'organiser davantage en réseau : « D'un point de vue économique, ce qui serait intéressant, ce serait de développer un projet de *clusterisation* autour de la Vallée des peintres, réunissant les différents acteurs économiques, les hébergeurs, les galeries, les restaurants, tous les prestataires du tourisme de la vallée, les musées bien sûr, englobant aussi la formation ». Effectivement, un *cluster* correspond au rassemblement, sur un territoire donné, autour d'un même secteur d'activité, d'activités connexes, d'entreprises, d'acteurs économiques, d'organismes de recherche et de partenaires publics agissant collaborativement dans le domaine économique pour favoriser le développement d'espaces locaux (Hamdouch, 2008). Le développement touristique de la vallée s'appuierait ainsi sur une spécificité clairement revendiquée, source de différenciation pour le territoire et les produits associés (François, Hirczak, Sénil, 2006). Ce projet de *cluster* serait déconnecté du projet PAH, qui viendrait ainsi en complémentarité. Toutefois, la plupart du temps, l'initiative d'un *cluster* est régionale, ce qui supposerait ici un montage et une entente entre les deux régions.

## Conclusion

- 41 La mise en tourisme de la Vallée des peintres entre Berry et Limousin revêt un caractère relativement récent, s'appuyant sur un travail fastidieux de construction collaborative. Si certaines initiatives préexistaient au projet, ce territoire est découpé par de nombreux maillages administratifs, marqué par de multiples acteurs en présence, avec un certain renouvellement des élus, expliquant la lenteur de la définition et de la mise en œuvre du projet. La chef de projet indique ainsi que « la vallée, on y travaille depuis 30 ans : modérément depuis 20 ans, intensément depuis 10 ans » (entretien n° 3). Ainsi, petit à petit depuis les années 1990, les mobilisations collectives participent à la fois au processus de patrimonialisation de ces paysages de l'eau, à une coconstruction territoriale du fait des dynamiques de coopération encouragées et accompagnées entre les acteurs locaux, ainsi qu'à l'élaboration d'une image valorisante de la vallée.
- 42 Certes, les retombées économiques sont encore timides. Tous les acteurs ne s'approprient pas de façon égale le projet. Les habitants du territoire semblent encore en retrait. Ou encore le patrimoine paysager et artistique dont il est question ici est

nécessairement évolutif du fait des modifications paysagères intervenues au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, la reconnaissance de la vallée en tant qu'élément identitaire s'amorce. Les relais médiatiques sont nombreux. Les premiers résultats sont là, notamment en termes de fréquentation. Le projet Vallée des peintres constitue ainsi un véritable levier de développement pour ce territoire rural, ne serait-ce que parce qu'il a permis de donner à voir, de faire connaître ces paysages de l'eau, le foisonnement artistique qu'ils ont inspiré, hier mais aussi aujourd'hui au regard des nombreuses initiatives autour de l'art contemporain sur le territoire, permettant par ailleurs d'interroger les évolutions paysagères. Chacun peut y voir un cadre valorisé pour le développement des activités de nature ou des offres culturelles, un moyen d'accueillir de nouveaux habitants pour conserver les commerces et services, un vecteur de sensibilisation des locaux à leur lieu de vie, à leur patrimoine, facilitant des opérations de conservation, etc. Évidemment, un territoire est toujours mouvant, en voie de déconstruction ou de reconstruction, interrogeant perpétuellement les projets ; peut-être est-ce plus vrai ici qu'ailleurs. Le caractère spécifique de la ressource dont disposent les acteurs locaux représente malgré tout un atout indéniable pour le développement de ce territoire rural, peu peuplé, à l'écart des grands pôles urbains ou touristiques, identifié depuis peu par le jardin en mouvement expérimental de Gilles Clément et son succès international.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

Bachelard, G., *L'Eau et les Rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, Librairie J. Corti, 14<sup>e</sup> édition, 2014.

Bethemont, J., Rivière-Honegger, A., Le Lay, Y.-F., « Le paysage dans tous ses états. Les paysages des eaux douces », *Géoconfluences*, publié en avril 2007, URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageScient2.htm>.

Brun, P., « Interactions arts visuels et sites : comment les œuvres modifient-elles nos approches des territoires », dans Garnier, E. et Serre, F. (dir.), *Patrimoine, Identité et Développement territorial*, Sarrant, La Librairie des territoires, 2015.

Cognard, F., « "Migrations d'agrément" et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais », thèse de doctorat en géographie, université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2010.

Conseil général de la Creuse, « Vallée des peintres - Charte de coopération entre les départements de la Creuse et de l'Indre et les régions Centre et Limousin », Guéret, 2014.

Datar, *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable, étude prospective de la Datar*, Paris, La Documentation française, 2003.

Davezies, L., *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.

Di Méo, G., Sauvaitre, C., Soufflet, F., « Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais, à l'est de Pau) », *Géocarrefour*, vol 79/2, 2004, p. 131-141, mis en ligne en octobre 2007, URL : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/639>, DOI : 10.4000/geocarrefour.639.

Di Méo, G., « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », dans « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », Poitiers-Châtelleraut, conseil régional Poitou-Charentes, 2007, URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934/>.

Diren du Limousin, « Les sites protégés du Limousin : la Creuse », Limoges, PULIM, 2002.

Dupuis-Tate, M.-F., Fischesser, B., *Rivières et Paysages*, Paris, La Martinière, 2003.

Garnier, E., Serre, F. (Dir.), *Patrimoine, Identité et Développement territorial*, Sarrant, La Librairie des territoires, 2015.

Hamdouch, A., « La dynamique d'émergence et de structuration des *clusters* et réseaux d'innovation : revue critique de la littérature et éléments de problématisation », XLVe colloque de l'ASRDLF, Rimouski (Québec), 25-27 août 2008, URL : <https://www.researchgate.net/publication/238099631>.

Hugues, F., Hirczak, M., Sénil, N., « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5, 2006, p. 683-700.

Jean, Y., Périgord, M., *Géographie rurale. La ruralité en France*, Paris, Armand Colin, 2009.

Kaysers, B., *La Renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1990.

Luginbühl, Y., *La Mise en scène du monde : la construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 432 p.

Notter, A., Polton, J.-P., *Fontainebleau, son château et sa forêt. L'invention d'un tourisme (1820-1939)*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2007.

Rameix, C., *L'École de Crozant. Les peintres de la Creuse et de Gargilesse 1850-1950*, La Geneytouse, Lucien Souny, 1991.

Rameix, C., *Impressionnisme et Postimpressionnisme dans la vallée de la Creuse*, Joué-lès-Tours, Éditions La Simarre/Christian Pirot, 2012.

Sand, G., *Promenades autour d'un village*, Paris, Michel Lévy frères, 1866.

Sand, G., *Le Péché de M. Antoine*, Bruxelles, Meline, cans et compagnie, 1946, t. II.

Sautter, G., « Le paysage comme connivence », *Hérodote*, n° 16, 1979, p. 40-67.

## Liste des entretiens cités dans l'article

Entretien n° 1 : Tschudi, C., directrice du musée d'Éguzon-Chantôme, décembre 2018.

Entretien n° 2 : Bienvenu, J.-M., naturaliste et chargé d'études pour la direction départementale de la Cohésion sociale de la Creuse, décembre 2018.

Entretien n° 3 : Fidry, L., chef de projet de la mission Vallée des peintres, CD 23, décembre 2018.

Entretien n° 4 : Daulny, L., vice-président en charge de la culture, CD 23, décembre 2018.

Entretien n° 5 : Thibaudeau, J.-P., adjoint au maire d'Éguzon, décembre 2018.

Entretien n° 6 : Allain, F., agent de l'office de tourisme d'Éguzon-Val de Creuse, décembre 2018.

Entretien n° 7 : Veysseix, P., directeur des sites touristiques de la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse, novembre 2018.

Entretien n° 8 : Boutin, C., Lagrange, A., et Tranchant, J., chargées de mission respectivement des communautés de communes Marche occitane-Val d'Anglin, Monts, Vallées Ouest Creuse et d'Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse ; toutes trois notamment en charge du dossier de création du Pays d'art et d'histoire sur le territoire étudié, décembre 2018.

Entretien n° 9 : Lavaud, D., maire de Crozant, décembre 2018.

Entretien n° 10 : Noël, L., directrice du pôle communication/marketing de l'office de tourisme de la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse, décembre 2018.

## Sitographie

Berry province, agences de développement touristiques des départements de l'Indre et du Cher, consulté en septembre 2018, URL : <https://www.berryprovince.com>.

Haute-Vienne, agence de développement touristique de la Haute-Vienne, consulté en septembre 2018, URL : <http://www.tourisme-hautevienne.com>.

Insee-Statistiques locales, consulté en septembre 2018, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques>.

La Creuse être libre, agence de développement et réservation touristiques de la Creuse, consulté en septembre 2018, URL : <http://www.tourisme-creuse.com>.

Tourisme Centre-Val de Loire, URL : sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/>.

## NOTES

1. Insee, 2014. Données calculées à l'échelle des quatre bassins de vie de Guéret, La Souterraine, Dun-le-Palestel et Argenton-sur-Creuse.

---

## RÉSUMÉS

La vallée de la Creuse constitue une composante majeure des paysages de l'eau du Nord du Limousin. À l'approche du Berry, elle offre des ambiances et des jeux de lumières qui, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, vont attirer de nombreux artistes, notamment des peintres impressionnistes. Ce foisonnement artistique autour des paysages de la vallée tombe ensuite dans l'oubli avant que les travaux des historiens de l'art exhument cette période phare de l'histoire culturelle locale. S'ensuit le classement du site par l'État en 1995. Cette ressource patrimoniale est aujourd'hui considérée comme un atout par les acteurs locaux qui se mobilisent pour créer un pôle touristique à la croisée du Berry et du Limousin. Il s'agit de s'interroger à la fois sur le processus de patrimonialisation de la Vallée des peintres et sur les retombées en termes économiques et de construction territoriale des actions de valorisation.

The Creuse Valley is a major component of the water landscapes of northern part of the Limousin region in France. From the 19<sup>th</sup> century onwards, the quality of the atmosphere and the light in this section of the valley near the region of the Berry attracted many artists, particularly impressionist artists. This profusion of artistic creativity focusing on the landscapes of the valley then fell into oblivion before the work of art historians exhumed this key period of local cultural history. The site was subsequently listed by the State in 1995. This regional heritage is now considered as an asset by local stakeholders who are developing a tourist centre at the crossroads of the Berry and Limousin regions. The purpose of the article is to examine both the process of heritage development in the Valley of the Painters and the economic and territorial benefits of development initiatives.

## INDEX

**Mots-clés** : paysage de l'eau, patrimoine paysager et culturel, tourisme, développement territorial

**Keywords** : water landscapes, landscape and cultural heritage, tourism, regional development

## AUTEURS

### EDWIGE GARNIER

Edwige Garnier est maître de conférences en géographie à l'université de Limoges, GEOLAB-Limoges.

edwige.garnier[at]unilim[dot]fr

### FRÉDÉRIC SERRE

Frédéric Serre est enseignant de géographie à l'université de Limoges - LEGTA d'Ahun, membre associé GEOLAB-Limoges.

frederic.serre[at]educagri[dot]fr